

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF - Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Allianz Nebenwerte Deutschland Catégorie d'Actions A20 (EUR)



ISIN DE000A2ATB57

WKN A2ATB5

PRODUIT

Allianz Nebenwerte Deutschland (Le « Fonds ») est établi en tant que FCP domicilié en Allemagne et géré par Allianz Global Investors GmbH, membre du groupe Allianz Global Investors. Ce Fonds est autorisé et réglementé par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht en Allemagne (www.bafin.de).

Allianz Global Investors GmbH, une société de gestion de capital allemande, est autorisée et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin) en Allemagne (www.bafin.de). Pour plus d'informations sur ce Fonds, veuillez consulter le site Internet <https://regulatory.allianzgi.com> ou appeler le +49 69 24431 140.

Le document d'information clé fourni ici est exacte et à jour au 13.05.2024.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Ce Fonds est un OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

DURÉE

Le Fonds a été mis en place pour une durée indéterminée. Conformément aux règles du Fonds, les actifs appartenant au Fonds sont détenus conjointement par les porteurs de parts du Fonds. La société de gestion peut mettre fin à la gestion du Fonds conformément aux règles du Fonds. Le cas échéant, le dépositaire désigné du Fonds confiera la gestion du Fonds à une autre société de gestion ou le dépositaire désigné du Fonds liquidera le Fonds et distribuera le produit aux porteurs de parts du fonds.

Vous pouvez généralement procéder au rachat des actions du Fonds chaque jour ouvrable. Nous distribuons généralement les revenus du Fonds annuellement. La société de gestion peut suspendre les rachats lorsque des circonstances exceptionnelles le rendent nécessaire compte tenu des intérêts des investisseurs ou limiter les rachats lorsque les demandes de rachat des investisseurs atteignent un seuil prédéterminé au-delà duquel les demandes de rachat ne peuvent plus être exécutées dans l'intérêt de l'ensemble des investisseurs.

OBJECTIFS

L'objectif de la politique d'investissement, dans le cadre de l'application de la stratégie d'indicateurs clés de durabilité, avec une approche relative (la « Stratégie KPI (relative) »), est de réaliser, dans une perspective à long terme, une croissance du capital en investissant principalement sur les marchés d'actions allemands dans des entreprises à capitalisation moyenne en vertu des principes d'investissement.

Le Fonds suit la stratégie KPI (relative) et promeut la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Un « indicateur clé », appliqué dans le cadre de l'application de la stratégie KPI (relative), mesure l'intensité de gaz à effet de serre du Fonds en déterminant l'intensité moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre des émetteurs du portefeuille du Fonds, qui est elle-même calculée sur la base du chiffre d'affaires annuel de chaque entreprise concernée (intensité de GES). La réduction des émissions de gaz à effet de serre est prise en compte dans le fait que l'intensité de GES du Fonds doit être inférieure de 20 % à l'intensité de GES de l'indice de référence du Fonds. En outre, dans le cadre de l'application de la stratégie KPI (relative), certains émetteurs sont exclus en raison de l'application de critères d'exclusion minimaux. Par ailleurs, les émetteurs qui enfreignent fortement les bonnes pratiques de gouvernance ne sont pas acquis.

Au moins 70 % des actifs du Fonds sont investis dans des actions et des titres comparables de sociétés ayant leur siège en Allemagne ou représentées dans l'indice M-DAX. Ces sociétés ne peuvent pas avoir de capitalisation boursière supérieure à celle de la plus grande société représentée au sein de l'indice M-

DAX. Par ailleurs, il est également possible d'investir dans d'autres actions et titres comparables. Au maximum 15 % des actifs du Fonds peuvent être investis dans des instruments du marché monétaire. Nous pouvons investir au maximum 10 % des actifs du Fonds dans des fonds cibles (OPCVM et/ou OPC). Au moins 75 % des actifs du Fonds sont investis dans des actifs qui peuvent être évalués à l'aide de l'indicateur clé. Au moins 5,00 % des actifs du Fonds sont investis dans des actifs considérés comme des investissements durables au sens de l'article 2, point 17 du Règlement (UE) 2019/2088. Le pourcentage minimal des investissements du Fonds qui sont alignés sur la taxonomie de l'UE est de 0,01 % des actifs du Fonds.

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier). Un produit dérivé est un instrument financier dont la valeur - pas nécessairement 1:1 - dépend de l'évolution d'un ou de plusieurs sous-jacents (p. ex. des titres ou des taux d'intérêt).

Catégorie SFDR – Article 8 (un produit financier qui promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance)

AUTRES INFORMATION

Dépositaire: State Street Bank International GmbH

Plus d'informations légales sur le Fonds sont disponibles sur le site <https://regulatory.allianzgi.com>. Sélectionnez votre pays de résidence et votre Fonds sur le site Web et consultez les informations réglementaires ou les documents fournis qui incluent les sujets et informations suivants :

- Documents de vente légaux du Fonds (y compris prospectus, dernier rapport annuel et semestriel) en anglais, allemand et français. Vous pouvez également recevoir gratuitement les documents de vente statutaires sous forme papier sur demande auprès de Allianz Global Investors GmbH, Bockenheimer Landstraße 42-44, D-60323 Frankfurt/Main, Allemagne
- La valeur liquidative, informations complémentaires (y compris les autres classes d'actions de Fonds) et la politique de rémunération du fonds
- Performances passées (jusqu'à 10 ans) et scénarios de performance du Fonds.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Fonds s'adresse à des clients de détail qui possèdent des connaissances de base et/ou de l'expérience en matière de produits financiers. L'investisseur potentiel pourrait subir des pertes financières et ne vise pas la protection de son capital.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

← Risque le plus faible

Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Fonds 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Fonds enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Fonds dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée sur la base du règlement PRIIPs. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2/2015 et 2/2020. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 6/2016 et 6/2021.

Période de détention recommandée: 5 ans

Exemple d'investissement: 10.000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	1.690 EUR -83,1 %	1.870 EUR -28,5 % chaque année
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	5.500 EUR -45,0 %	6.980 EUR -6,9 % chaque année
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	10.080 EUR 0,8 %	12.160 EUR 4,0 % chaque année
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	15.050 EUR 50,5 %	16.340 EUR 10,3 % chaque année

QUE SE PASSE-T-IL SI ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GMBH N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs du Fonds sont strictement séparés des actifs des autres fonds et des actifs propres de la société de gestion.

Le Fonds n'est ni responsable des actifs des autres fonds ni responsable des passifs de la société de gestion. Cela s'applique également aux passifs de la société de gestion résultant d'opérations juridiques qu'elle conclut pour le compte collectif des investisseurs du Fonds.

Par conséquent, ni l'insolvabilité de la société de gestion, ni celle du dépositaire désigné du Fonds n'entraînera une perte d'argent pour les investisseurs du Fonds.

En cas d'insolvabilité de la société de gestion, le dépositaire du Fonds liquidera le Fonds et distribuera le produit aux investisseurs du Fonds, ou confiera sa gestion à une autre société de gestion.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR par an sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	757 EUR	1.942 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	7,6 %	3,1 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,1 % avant déduction des coûts et de 4,0 % après

cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

		L'incidence des coûts annuels si vous rachetez après 1 an:
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	6,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	577 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Fonds.	0 EUR
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,80 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	169 EUR
Coûts de transaction	0,11 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Fonds. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	11 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Fonds.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée: 5 ans

En raison de sa stratégie d'investissement, la valeur du Fonds peut varier considérablement sur une courte période. Par conséquent, vous devez rester investi pendant au moins 5 ans pour tirer profit de gains à plus long terme. Si vous désinvestissez plus tôt, le risque d'obtenir des rendements médiocres,

voire de ne pas récupérer votre capital investi est plus élevé. Le Fonds est à capital variable. Cela signifie que vous pouvez demander le rachat de parts à chaque calcul de la VNI sans avoir à payer de pénalités. Si cela s'applique à votre Fonds, vous ne paierez que la commission de sortie. La procédure détaillée de rachat de parts du Fonds est décrite dans le Prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Veillez contacter l'équipe de gestion des réclamations en utilisant les coordonnées ci-contre. Ils superviseront le traitement de la réclamation par les différentes lignes de métier concernées jusqu'à sa résolution et s'assureront que les conflits d'intérêts potentiels sont identifiés et traités de manière appropriée.

Allianz Global Investors GmbH, Compliance, Bockenheimer Landstrasse 42-44, D-60323 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
Numéro de téléphone : +49 69 24431 140
Site Internet : <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>
Adresse e-mail : investorrightsandcomplaints@allianzgi.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations ESG pré-contractuelles sont accessibles via le lien <https://regulatory.allianzgi.com/en/sfdr>

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur en Allemagne, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

Pour plus de conseils, veuillez contacter votre conseiller fiscal. La responsabilité d'Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.